



INFO SCOT

I E R S E M E S T R E 2 0 1 0

Bonne Année 2010

DANS CE
NUMÉRO :

L'édito	1
Les actualités du SCOT	1
DOSSIER	2
Le bilan carbone du Plan Climat	3
Les autres chantiers	4
Infos utiles	4

L'édito du Président



Le Plan Climat, venez en discuter pour agir ensemble !

La loi dite « Grenelle I » a confirmé l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de diminution des consommations énergétiques. Le Syndicat du SCOT des Vosges Centrales s'est engagé dans cette voie en initiant un plan climat territorial en 2010. Lors du dernier Comité Syndical, nous avons pu prendre connaissance des résultats du bilan carbone.

Les transports sont responsables du tiers des émissions de gaz à effet de serre. Le chauffage des logements vient en seconde position. Le prix à payer pour une trop grande dépendance aux énergies fossiles a été estimé entre 59 et 187 millions d'euros en fonction des fluctuations potentielles du prix du baril de pétrole. Si rien n'est engagé pour limiter cette tendance, le risque de surcoût menacera directement les habitants des Vosges Centrales à travers leur facture de chauffage et le plein de carburant de leur voiture.

Le premier semestre 2010 sera un temps fort de concertation sur l'ensemble du territoire du SCOT des Vosges Centrales. Les résultats du bilan carbone seront largement diffusés et expliqués lors de réunions publiques. Puis, des ateliers de travail seront ensuite organisés au printemps avec les acteurs économiques, les associations et les collectivités locales qui souhaitent mener des projets concrets pour mieux maîtriser l'énergie dans leur domaine d'intervention. A l'issue, de ces échanges, les priorités du Plan Climat pourront être définies, ainsi que les conditions pour faciliter la mise en œuvre efficace de l'action de chacun à son niveau. Le Syndicat du SCOT sera à votre disposition pour vous aider à relever ce défi énergétique.

Je vous souhaite une très bonne année 2010.

Michel Heinrich

Les rendez-vous du Plan Climat

Trois réunions publiques :

à l'intention des élus et des habitants des Vosges Centrales :

- ➔ Epinal :
Vendredi 12 février 2010 à 18H30 dans l'amphithéâtre de la Faculté de droit d'Epinal
- ➔ Thaon-les-Vosges :
Lundi 15 mars 2010 à 18h30 dans la Salle Verdun près de la Mairie
- ➔ Xertigny : Lundi 8 mars 2009 à 18H00 à la Salle des Fêtes

Le Comité de Pilotage :

26 mars 2010 à 14 h30 dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville d'Epinal

Les ateliers du Plan Climat :

- ➔ 19 mars 2010 : lancement du Plan Climat et des ateliers au Centre des Congrès à Epinal
- ➔ 2 avril 2010 après-midi : ateliers

Réunion sur l'urbanisme durable dans les zones d'activités économiques :

26 Avril 2010 à 18 h à Chantraine : restitution du voyage du mois de septembre

Les Prochains Comités Syndicaux :

- ➔ 1 février 2010 à 18 h
- ➔ 22 mars 2010 à 18 h

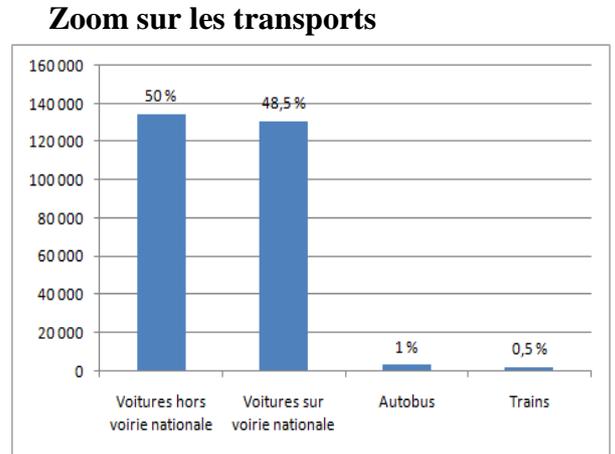
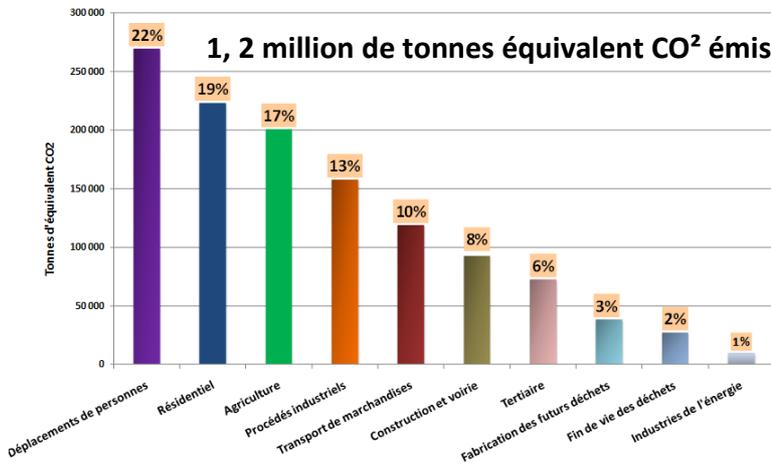
Lieu : Espace Cours d'Epinal

Les prochains bureaux du Syndicat :

- ➔ 25 janvier 2010 à 19 h dans les locaux du Syndicat
- ➔ 8 mars 2010 à 17 h dans la salle Brugirard à Xertigny

DOSSIER Plan Climat :

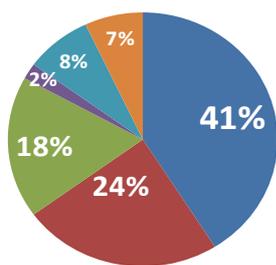
les transports : la première source d'émission de gaz à effet de serre



Les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'élèvent à **1, 2 million de tonnes équivalent CO²** sur l'ensemble du territoire des Vosges Centrales. Elles sont à 80 % d'origine énergétique et principalement issues de produits fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel). Les transports sont responsables du tiers de ces rejets et la part liée aux déplacements des personnes en voiture est prépondérante. Il est à noter que l'étalement urbain constaté au cours des années récentes contribue à augmenter les besoins en déplacements individuels.

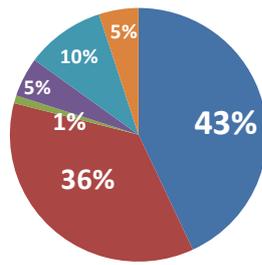
Le chauffage des logements : en seconde position

% de combustibles utilisés pour le chauffage



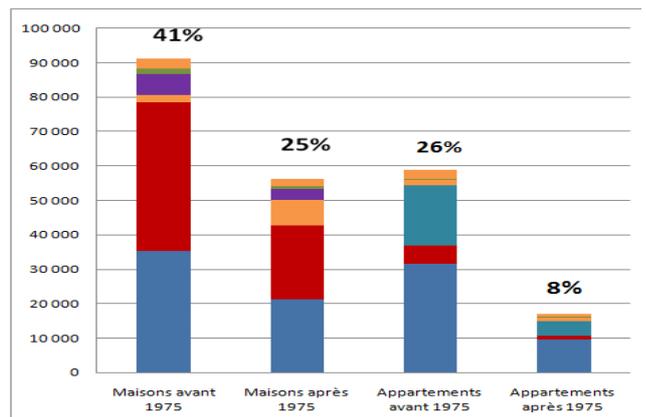
- Gaz Naturel
- Bois
- Chauffage Urbain

% des émissions gaz à effet de serre par type combustible



- Fioul
- Charbon
- Electricité

Emissions de gaz à effet de serre par type de combustible et de logement



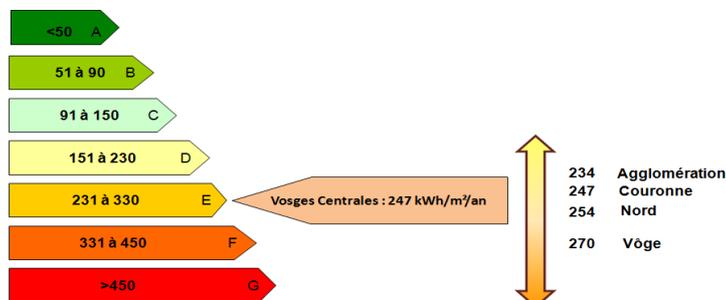
Le parc de logements est très dépendant des combustibles fossiles pour le chauffage des logements et la production d'eau chaude. Le fioul alimente 24 % de la consommation énergétique mais il est responsable de 36 % des émissions de gaz à effet de serre liées à l'habitat. En revanche, le bois, ressource importante du territoire des Vosges Centrales présente un bilan carbone intéressant car il stocke le carbone durant sa croissance. La part de ce combustible va se renforcer dans le réseau de chauffage urbain d'Epinal.

Les logements anciens sont plus émetteurs de gaz à effet de serre du fait d'une isolation insuffisante, du recours plus fréquent au fioul comme combustible et de chaudières anciennes qui présentent un faible rendement au regard des normes actuelles. Les maisons individuelles antérieures à 1975 sont les plus concernées. Elles émettent 41 % des gaz à effet de serre liés à l'habitat alors qu'elles ne représentent que 35 % des résidences principales.

Les résultats du bilan carbone

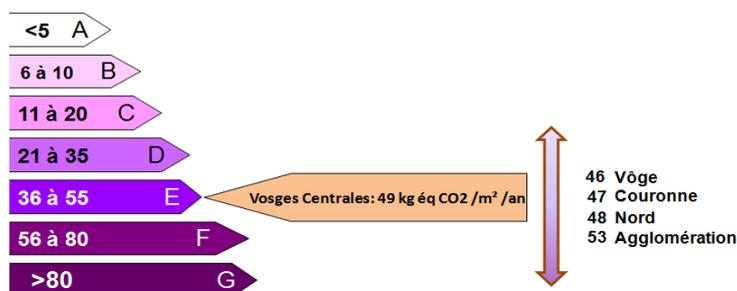
Les « étiquettes » Energie-climat de l'habitat

Performance de consommation énergétique



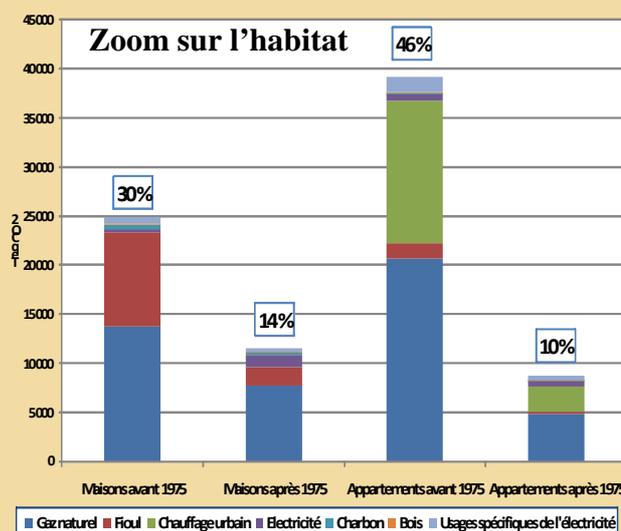
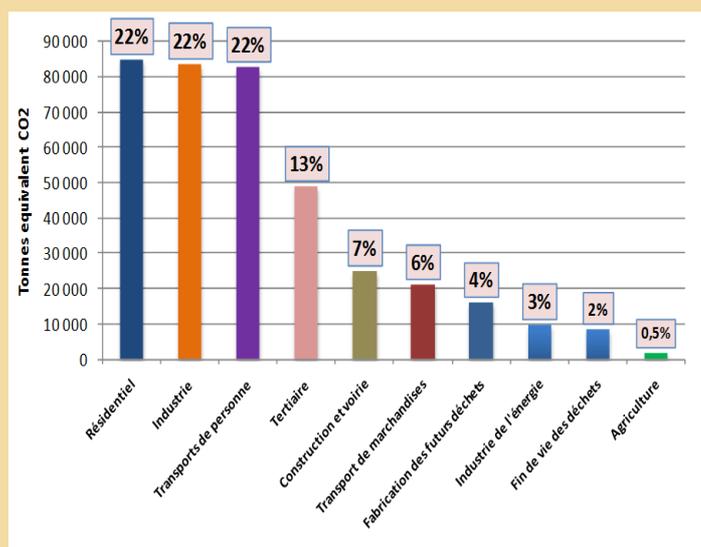
La performance de consommation énergétique des logements est calculée en kilowatt-heures par m² pour l'année 2006. Le niveau de consommation relativement élevé s'explique en raison de la rigueur climatique, de l'insuffisante isolation thermique des logements et d'une proportion plus élevée de grands logements individuels au regard de la moyenne nationale, notamment en milieu rural.

Performance environnementale :



La performance environnementale est calculée en kilos équivalents de dioxyde de carbone émis par m² pour l'année 2006. Les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire sont importantes pour les raisons évoquées ci-dessus mais aussi à cause de la forte dépendance aux énergies fossiles, notamment au fioul.

Rappel des résultats du bilan carbone Epinal-Golbey



La Communauté de Communes d'Epinal-Golbey s'est également engagée dans un plan climat et a réalisé son bilan carbone au premier semestre 2009. Elle a rejoint le Syndicat du SCOT pour mener conjointement la phase de concertation.

Les émissions totales de GES pour le territoire de la Communauté de Communes Epinal-Golbey s'élèvent à 410 906 tonnes équivalent CO² avec trois postes qui prédominent à égalité : l'habitat, l'industrie et les transports de personnes. Le zoom sur l'habitat met en valeur les efforts d'amélioration à faire porter sur l'habitat ancien. Des progrès sont aussi à encourager dans le secteur de l'industrie. La part élevée des transports de personnes indique qu'il est important d'envisager aussi des actions d'amélioration dans ce domaine, en collaboration avec le SCOT.

Le Plan Climat : venez en discuter....

Trois réunions publiques : le cabinet Explicit présentera les résultats du bilan carbone aux élus des Communes et des Communautés de Communes ainsi qu'aux habitants des Vosges Centrales intéressés par le sujet :

- ➔ **Epinal** : vendredi 12 février 2010 à 18H30 dans l'amphithéâtre de la Faculté de droit d'Epinal
- ➔ **Thaon-les-Vosges** : lundi 15 mars 2010 à 18 h30 dans la Salle Verdun près de la Mairie,
- ➔ **Xertigny** : lundi 8 mars 2010 à 18H00 à la Salle des Fêtes.

Ateliers-Projets : ces ateliers s'adressent à ceux qui veulent agir et s'engager dans des projets de maîtrise de l'énergie et de réduction des rejets de gaz à effet de serre : élus, entreprises, associations, administrations...

- ➔ **19 mars 2010** : lancement du Plan Climat, présentation du bilan carbone et d'exemples de bonnes pratiques, démarrage des ateliers ,
- ➔ **2 avril 2010** : restitution de la première journée et suite des ateliers (après-midi).
- ➔ **Lieu des ateliers**: Centre des Congrès d'Epinal

Thèmes des ateliers :

- ➔ **Transports et urbanisme,**
- ➔ **Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments,**
- ➔ **Production d'énergie renouvelable.**

Les personnes intéressées peuvent aussi s'informer, donner leur avis et faire connaître leurs projets sur le site Internet du SCoT des Vosges Centrales : www.scot-vosges-centrales.fr

Les autres chantiers du SCOT...

Réunion sur l'urbanisme durable dans les zones d'activités :

Organisée par le Syndicat, le **26 avril 2010 à 18h** à **Chantraine**, Maison Grandemange, salle Serpolier (43 bis rue Jules Ferry) cette rencontre sera l'occasion d'un retour sur les expériences visitées dans les Vosges et le Haut-Rhin en Septembre 2009 :

- ➔ la zone d'activités départementale de 50 ha à Rémomeix (Vosges),
- ➔ la zone d'activités de la Communauté de Communes du Val de Galilée de 3 ha à Raves (Vosges),
- ➔ l'espace d'entreprises du site de Wesserling de 24 ha - reconversion de friches industrielles (Haut-Rhin).

Directeur de publication : Michel Heinrich,
Président du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

Diffusion : 300 exemplaires.

Imprimerie interne

Coordonnées du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges centrales

29, avenue Victor Hugo à Epinal

Tel : 03 29 32 47 96

Fax : 03 29 35 22 03

Site Internet : www.scot-vosges-centrales.fr

Les contacts

Laurence Bertrand - Directrice

Mel : laurence.bertrand@scot-vosges-centrales.fr

Annette Aubry - Secrétaire

Mel : syndicat@scot-vosges-centrales.fr

Alain Thiébaud - Chargé de l'assistance aux communes

Mel : pa.thiebaud@scot-vosges-centrales.fr

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale s'étend sur **103 communes et 8 communautés de communes** :

